

Berne, le 1 décembre 2022

Concerne

– Responsables des clubs et des associations cantonales de Swiss Minigolf

Liste des interdictions 2023 : Interdiction des bêtabloquants

Chers responsables des clubs et des associations cantonales

Les modifications de la Liste des interdictions 2023 concernent en particulier le mini-golf : à partir du 1er janvier 2023, les bêtabloquants seront interdits en compétition dans ce sport. Nous vous prions de prendre connaissance de l'information suivante de Swiss Sport Integrity et de la transmettre à vos membres.

L'introduction de l'interdiction des bêtabloquants fait suite à une demande de la World Mini-Golf Federation (WMF). Les compétences requises pour le mini-golf sont similaires à celles que l'on trouve dans les disciplines sportives où les bêta-bloquants sont déjà interdits (par ex. dans le golf).

Les bêtabloquants inhibent l'effet des hormones de stress endogènes adrénaline et noradrénaline. Ils ont ainsi un effet calmant sur le cœur et la circulation sanguine, et empêchent la nervosité et les tremblements musculaires. C'est pourquoi les bêtabloquants sont interdits selon la Liste des interdictions dans les sports qui requièrent précision et concentration.

Les bêtabloquants ne sont pas seulement pertinents en tant que substances dopantes, mais peuvent également être utilisés pour des raisons médicales (par exemple après un infarctus du myocarde, en cas de troubles du rythme cardiaque, d'hypertension ou d'autres maladies cardio-vasculaires).

Procédure à suivre en cas d'utilisation de médicaments

1. Avant d'utiliser un médicament, toujours vérifier le statut d'interdiction avec la base de données sur les médicaments. Attention, jusqu'à la fin de l'année, le statut d'interdiction des bêtabloquants est encore présenté comme permis dans la base de données sur les médicaments.
2. Si un médicament est interdit, chercher une alternative permise avec la ou le médecin. S'il n'existe pas d'alternative permise et que l'usage de substances ou de méthodes interdites est nécessaire pour des raisons de santé, les règles antidopage prévoient une AUT.
3. L'assistant AUT vous pose les questions pertinentes afin de vous aider à déterminer si, quand et à qui une demande d'AUT doit être soumise.

Pour toute question, veuillez-vous adresser à med@sportintegrity.ch.

Meilleures salutations,
Fondation Swiss Sport Integrity